



# INFO CSE MED

30 mai 2024



## PPV

# 400€



### **Lettre adressée par la CFDT à la Direction le 29/05/2024**

*Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,*

*Lors de la dernière séance de négociation salariale du 8 janvier 2024 et dans sa communication aux salariés de ce même mois, la Direction a annoncé le versement d'une Prime de Partage de la Valeur « complémentaire » à celle versée en décembre 2023 pour un montant de 400€.*

*Si les managers ont, dans l'optique de désamorcer les velléités des salariés de faire grève, largement relayé cette mesure en promettant son versement dès le mois de février, force est de constater, qu'à ce jour, cette mesure attendue par tous, commence à prendre la forme de l'arlésienne.*

*Nous ne pouvons nous contenter d'une réponse d'attente liée à la parution des décrets d'application.*

*Durant ces derniers mois, la CFDT vous a interpellé à de nombreuses reprises sur ce sujet lors de diverses instances vous demandant de revoir votre enveloppe et d'attribuer une PPV de 1000€ pour tous.*

*Aujourd'hui, la CFDT confirme cette demande, d'autant plus légitime qu'au vu des délais incompressibles (délai de parution des décrets, obligations réglementaires et process auprès d'Amundi), il semblerait que l'on s'achemine vers un versement avec quasiment un an de retard !*

*Enfin, nous vous demandons de prévoir une communication rapide et claire auprès des managers et des salariés qui nous interrogent régulièrement sur ce sujet.*

**ACTION**

# AUGMENTATION *de Capital*

Nouvelle augmentation de Capital en vue : achat d'actions Crédit Agricole à -20% du prix de référence. Période de souscription : du 27 juin au 10 juillet.

## Modifications de structures

Le rattachement de l'agence de **Bollène** au **multisite Bagnols sur Cèze - Pont Saint Esprit** est acté bien qu'officieusement le pilotage était déjà réalisé par la DR Provence.

Si cette modification a du sens de par la proximité géographique de ces 3 sites, les élus **CFDT** regrettent que la Direction ne profite pas de cette occasion pour rééquilibrer la charge des portefeuilles des Conseillers Pros et Privés qui sont bien au-delà de la fourchette. Une inaction incompréhensible alors qu'au niveau national un plan d'action est actuellement mené pour alléger les portefeuilles, source de risques psychosociaux.

Vos élus **CFDT** ont fait des propositions telles que : la création d'un poste de conseiller Pro et la création d'un poste de Privé du Pro qui n'ont malheureusement pas été retenues auprès de la Direction.

Toutefois, les équipes sont satisfaites de ce changement de structure après une longue période de "flou" qui les laissait penser être abandonnés par LCL.

C'est pourquoi les élus **CFDT** ont donné un avis **favorable** sur ce dossier.

Le **multisite de Cavillon / Isle sur Sorgues** change de DGA et sera bientôt rattaché à la **DGA des Alpilles** pour une meilleure répartition des DGA de la DR Provence. La direction nous a assuré qu'il n'y aurait aucun impact sur les RVP des sites concernés.

## ASSURANCE AUTO



**Nouveau** : La police auto-mission souscrite par LCL auprès de Pacifica couvre tous vos déplacements faits avec votre véhicule perso (hors trajet domicile-bureau). LCL ne remboursera donc plus la partie "trajets pro" de votre assurance auto.

**GOOD NEWS!**

Le suivi des réalisations budgétaires est désormais effectué de niveau agence et supprimé de niveau individuel. La contribution de chaque collaborateur est cependant valorisée sur les réalisations de l'ensemble des portefeuilles de l'agence.

## Vos élus CFDT à ce CSE :

**Cfdt:**

Nathalie CHABRAND 06 28 35 09 03 / Ludovic MARTIN 06 45 50 43 73 / Christelle FAMILIAR 06 03 15 78 66 / Estelle PARMENTELAT 06 29 46 32 12 / Frédéric FIOL 06 16 96 24 64 / Delphine STEUNOU 06 18 95 61 42

Représentante Syndicale : Angélique BLANCHE 06 31 07 54 30